

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MERCREDI 25 JANVIER 2012

Date de convocation : 19 janvier 2012

Présents : Antoine BORNOT - Nathalie BOSVIEL - Michel DI MARTINO - Maurice GALLET - Guy LACROIX - Catherine MAIGNAN - Marie-Hélène MARECHAL - Christian MERCIER - Patricia DEMARLE

Absents excusés : Jean ROUSSEAU (pouvoir à Christian MERCIER)

Absent non excusé : Emmanuel MILLOT Secrétaire de séance : Christian MERCIER

---

### ➤ URBANISME

- **Vente d'une parcelle**

Comme convenu lors de la séance du Conseil Municipal du 19 octobre 2011, un géomètre est intervenu (aux frais de l'acquéreur) pour attribuer un numéro à une parcelle de 26 m<sup>2</sup> situé chemin des Combes. Cette parcelle AB 123 sera vendue à un riverain.

### ➤ BUDGET

- **Préparation du budget** : réflexions sur les travaux 2012

- Un devis de création d'un portail pour le mur de la chapelle a été sollicité auprès de l'entreprise LEMAITRE pour un montant de 2 000 € H.T. Ces travaux seront financés avec les fonds restants de la souscription organisée par la fondation du patrimoine pour les vitraux.
- Des devis seront sollicités pour :
  - changer les volets et les fenêtres de la mairie
  - remplacer les convecteurs de la mairie et de la salle des fêtes
  - réparer les fissures de la petite salle et des toilettes de la salle des fêtes
  - la peinture et le changement du plafond de la grande salle
  - la création d'une borne à incendie chemin du Pin
- Une subvention de 3 000 € a été allouée à la commune au titre des fonds ministériels pour les travaux d'enfouissement des réseaux chemin des Combes.

### ➤ COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SYNDICATS

- La communauté d'agglomération porte le nom d'Esace Communautaire de Lons et de son Agglomération : « ECLA »
  - Monsieur Jean ROUSSEAU est nommé "ambassadeur de l'énergie" auprès de la Communauté d'Agglomération.
  - Depuis 2003, 11 340 m<sup>2</sup> d'enrobé ont été déposés sur la commune.
- Pour 2012, il est prévu la réfection du chemin des Combes et du chemin des Pendaines.

### ➤ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Recensement de la population** (délibération n°01)

Le Conseil Municipal a fixé l'indemnité de l'agent recenseur à 10 € brut par foyer recensé. L'INSEE reverse une dotation de 725 € à la commune pour les opérations de recensement.

- **Comité National d'Action Sociale**

Le Conseil Municipal a pris connaissance de la charte et a nommé Catherine MAIGNAN en tant que délégué élu et la secrétaire de mairie en tant que délégué agent.

### ➤ **Le Conseil Municipal a pris connaissance et/ou a décidé des points suivants :**

- Le Conseil Municipal accepte que le Centre de Gestion engage une consultation concernant l'assurance du personnel. Le résultat de cette consultation sera étudié lors d'un prochain conseil. (délibération n°02)
- Il est étudié la possibilité de faire une place de retournement dans le chemin des Combes afin de donner la possibilité au camion du SICTOM de se retourner. Il sera pris contact avec les propriétaires riverains concernés.
- Des imprimés concernant le bilan carbone ont été remis aux conseillers.